

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Curieux détails sur la Perse.

M. le baron de Hallberg, originaire de Prusse et naturalisé bavarois est dominé de la passion des voyages ; il a parcouru toute l'Europe, l'Algérie, l'Egypte, la Syrie, l'Arabie, la Perse, et, malgré ses 77 ans, il se dispose à visiter le Maroc.

C'est en 1842 qu'il a fait une excursion dans la Perse, qui offre l'aspect le plus triste et le plus aride. Son sol volcanique, couvert de ruines amoncelées, nourrit à peine une population de quatre millions d'habitans. " Vous parcourez cent lieues, dit M. de Hallberg, sans rencontrer même un arbre pour vous abriter, ou un carapans'éraïl pour vous reposer. Il n'y a point de village en ce stérile pays ; la population des campagnes vit constamment sous la tente qu'elle dresse, selon les besoins des troupeaux confiés à sa garde, sur les divers points du domaine dont elle est serf. Quant aux villes, figurez-vous de longues ruelles, encombrées d'immondices, et formées de deux murailles parallèles, construites en terre et percées, de distance en distance, de portes basses et étroites. Ces portes donnent entrée dans une cour plus ou moins vaste, renfermant une pièce d'eau entourée d'arbres, à l'extrémité de laquelle s'élève soit la demeure du riche, soit la mansure de l'artisan. L'une et l'autre ont un quartier décoré du nom de *harem*, où les femmes végètent étroitement, surveillées et délaissées de leurs avertisseurs et maîtres ; la seule distraction des pauvres recluses est de se rendre journellement aux bains, voilées de la tête aux pieds ; là, elles se livrent entre elles à ce renversement de nature dont parle St. Paul, qui les fane avant l'âge. Souvent elles y nouent des intrigues dont les juifs sont les entremetteurs. Cependant il y a peine de mort contre les corrupteurs."

La demeure d'un riche Persan est un incontestable contraste de misère et de richesse ; après avoir traversé plusieurs pièces d'un dénûement absolu, d'une saleté repoussante, vous êtes introduit dans un appartement où le luxe de l'Orient s'étale dans toute sa pompe ; de moelleux tapis couvrent le sol ; d'éclatantes tentures, rehaussées d'or, drapent les murailles ; de soyeux coussins vous invitent à vous accroupir, et votre vue erre sur une foule de capricieuses inutilités que le visite s'empresse de vous offrir ; mais ne succombez pas à la séduction : la politesse exige un retour de cent pour cent. La considération se mesure à la somptuosité de l'appartement, à la richesse des vêtements du maître, au nombre des femmes *parquées* dans son *bareh*, au pur sang de ses chevaux arabes, et à la magnificence de ses tentes, sous lesquelles il passe six à huit mois, à la suite du *seah*, soit au milieu de ses serfs.

Quant aux masures occupées par les artisans, ce sont des bouges infects dont notre Europe ne peut donner aucune idée. Le suprême bonheur des hôtes de ces tristes réduits est de *s'attalanner* à l'ombre sur une place publique, par groupes de vingt à trente, et de fumer des heures entières dans un silence et une immobilité d'automate.

La nourriture consiste en riz, volaille, mouton, laitage, fruits et miel, qui se mangent avec un pain azyme assez semblable à celui des juifs. L'eau est la seule boisson reçue ; mais la classe riche ne se fait pas faute du vin de Chyraz. Les vivres sont tellement bon marché que l'on peut journellement satisfaire les plus vigoureux appétits moyennant six sous de notre monnaie. Comme il n'y a pas une seule hôtellerie dans tout l'empire, l'étranger est obligé de coucher sous la tente et d'acheter ses provisions au bazar.

Pour le costume, c'est absolument celui des Osmanlis, hormis le turban ou le fez, qui sont remplacés par un bonnet pointu entièrement fourré.

Les Persans sont de taille moyenne, sans régularité dans les traits, et d'une expression de physionomie assez commune. Leur caractère est naturellement doux, bon, tolérant et assable envers l'étranger. Leur esprit est propre aux sciences et à la poésie ; l'instruction primaire est chez eux très-soignée ; ils sont les inventeurs de l'enseignement mutuel que les Anglais ont importé parmi nous. Par contre, les arts d'agrément sont restés stationnaires ; la peinture est toujours à sa première enfance, et la musique est un charivari tel que l'oreille la plus robuste de nos nationaux ne le supporterait pas un quart d'heure. Il n'y a en Perse d'autre industrie que la fabrication des toiles peintes, des tissus de soie et des tapis ; cette dernière est remarquable par la perfection du travail, l'éclat des couleurs, l'originalité des dessins et l'extrême modicité du prix de vente ; six pieds carrés de premier choix coûtent sur place un ducat (12 fr.). Les Persans excellent dans la conduite des eaux ; ils pratiquent des mines de deux à trois cents pieds sous terre, par lesquelles ils font passer des sources qu'ils vont chercher à deux et trois lieues de distance. Mais leur agriculture en est res-

tée au tems de nos premiers pères ; un soc en bois, grossièrement façonné à coups de hache, et attelé de deux à trois paires de bœufs, trace péniblement un sillon irrégulier sur lequel on sème, sur un seul labour, soit de blé en automne, soit de l'orge au printemps. Les troupeaux sont nombreux ; de telles races constituent la principale richesse des grands propriétaires. Les chevaux sont de petite taille, mais très-vigoureux ; leur nourriture, quand ils ne sont point au paturage, consiste en une ration d'orge mêlée de paille hachée, donnée une seule fois dans les vingt-quatre heures.

C'est un absolu despotisme qui forme la base du gouvernement. L'empereur, plus connu sous le titre de *shah*, a droit de vie et de mort sur ses sujets, divisés, comme en Russie, en deux classes : les nobles ou les propriétaires du sol, et les paysans ou les serfs de la glèbe. Les nobles paient à la couronne diverses redevances et doivent équiper, en tems de guerre, un certain nombre de cavaliers et de fantassins nourris et entretenus à leurs frais tant que dure la prise d'armes.

L'empereur a, tant pour sa garde personnelle que pour celle de sa capitale Téhéran, ville de 60,000 âmes, un corps de 10,000 réguliers que le général Roger de Damas a inutilement essayé de façonner à l'européenne. L'équipement des six mille réguliers est pitoyable ; chaussés de babouches, vêtus de pelisses déguenillées à marches pendantes, ils sont armés de fusils anglais et approvisionnés de cartouches, qui nécessairement ne sont point de calibre. Sur les dix mille fusils de cette sorte de jannissaires, il n'y en a pas mille en état de faire feu ; le soldat vend, selon l'occasion, la baïonnette, la batterie, ou toute autre pièce de son fourniment. Par les réguliers on peut juger des irréguliers.

Mahomet (ainsi s'appelle le *shah*) est âgé de 36 à 37 ans ; il a de l'instruction et plus de capacité qu'on ne pourrait en attendre d'une éducation de sérail ; il est sobre et n'a qu'une seule femme ; il en a un fils et une fille élevés avec soin. Accessible à tous ses sujets et ennemi du faste, il sort seul dans les rues de sa capitale et visite *bourgeoisement* les grands de son empire. Il aime à recevoir les étrangers et à s'enquérir des mœurs et des usages de leur pays. Sa bienveillance est acquise aux chrétiens ; il se plaît à discuter avec eux sur les principaux points de leurs croyances et porte un respect profond au divin auteur de notre foi. Napoléon et son expédition de Russie de 1812 sont deux de ses plus inépuisables sujets de conversation.

Bien que le *shah* ne soit pas un homme ordinaire, il paie cependant son tribut aux vieilles superstitions de l'Orient ; il a une foi entière dans les prédictions de son astrologue qui sait, dans l'occasion, exploiter la crédulité du maître ; en voici un exemple dont M. de Hallberg a été témoin. Un feudataire de la couronne ayant méconnu l'autorité souveraine au point de déchirer un firman qui l'obligeait à une restitution de 700 ducats, l'empereur, furieux, le condamna à perdre la tête. L'astrologue, gagné par la famille, accourut plein d'effroi.

" L'étoile impériale est terne, s'écria-t-il, et pronostique les plus grands malheurs si l'arrêt est exécuté." Le *shah*, humain par caractère, se laissa facilement aller à la clémence : il se borna à décupler la somme contestée ; le coupable rentra même en grâce et, peu après, obtint le gouvernement de Chyraz qu'il finança 60,000 ducats (720,000 fr.).

Le mahométisme, de la secte d'Ali, est la religion dominante en Perse ; mais il n'est plus qu'un déisme sensuliatiste ; les mosquées sont désertes et les jeûnes ne sont pas plus observés que les préceptes disciplinaires du Coran ne sont suivis. Cependant on tient toujours à Ispahan, dans les écuries du *muphti*, deux chevaux arabes sellés et bridés, destinés l'un à N.-S.-J.-C., l'autre au prophète Abdala, qui doivent descendre sur la terre à l'apparition de l'antechrist, poursuivre à toute bride cette émanation de l'enfer et la précipiter dans l'abîme éternel.

G. de Lorraine.

Le 24 mai, jour consacré par l'Eglise à NOTRE-DAME-AUXILIATRICE, a paru la première livraison d'un nouveau recueil intitulé : L'AUXILIAIRE CATHOLIQUE, journal de matières ecclésiastiques. D'après cette première livraison, et comme le titre l'indique, du reste, le but des fondateurs est de faire une œuvre exclusivement consacrée à l'étude et au développement des sciences ecclésiastiques, et de remplir ainsi, entre les *Annales de philosophie chrétienne*, l'*Université catholique* et le *Correspondant*, une lacune regrettable. Nous avons pensé qu'une partie de nos lecteurs verraient avec plaisir quelques

détails sur cette publication.

L'*Auxiliaire* est publié par M. l'abbé Sionnet, *propriétaire-gérant*, qui le dirige de concert avec le R. P. Dom Guéranger, abbé de Solesmes, et plusieurs autres prêtres distingués. Il paraît par livraisons de 64 pages in-8°, le 1er, et le 15 de chaque mois; la seconde paraîtra le 15 juin, la première a été publiée le 24 mai, à cause de la fête de Notre-Dame-Auxiliatrice, sous la protection de laquelle les rédacteurs ont voulu se placer. Nous insistons sur ce détail, parce qu'il nous semble caractéristique et fait présager que dans l'*Auxiliaire*, la science sera toujours vivifiée par la piété.—Voici le sommaire du 1er. numéro :

I. *Un mot aux lecteurs*, par M. l'abbé Sionnet, qui expose brièvement le but et la pensée-mère de l'œuvre.

II. *Introduction*, par le R. P. Dom P. Guéranger. — Nous nous proposons de reproduire tout au long cette *Introduction* où est donné le programme des travaux divers auxquels l'*Auxiliaire* compte se consacrer.

III. *L'Eglise Romaine et la Ste. Bible*, 1er. article, par D. J. B. Pitra. — Le but de ce travail est d'établir que l'Eglise Romaine seule a sauvé d'une entière destruction la parole de Dieu, mise en pièces d'un côté par les juifs, de l'autre par les hérétiques de tous les tems, mais surtout par les protestans. On trouve à la fois dans cet article une rare élégance de style et toutes les richesses d'une vaste érudition, deux qualités qui ne se rencontrent pas souvent réunies à ce degré.

IV. *Etudes sur le droit canonique*, avant-propos, par l'abbé A. Sionnet. — Le savant auteur, après avoir prouvé l'utilité et la nécessité de l'étude du droit canonique, fait connaître le plan et la méthode qu'il suivra dans ses travaux sur cette partie de la science ecclésiastique.

V. *Une résistance catholique en 1811*, par A. — C'est l'histoire, avec pièces à l'appui, de la résistance invincible qu'opposa le chapitre cathédral de Saint-Angelo in Vado, une des plus petites villes des Etats-Romains, aux volontés de Napoléon; lorsque l'Empereur et Roi imposa à tous les archevêques, évêques et chapitres de l'Empire, un témoignage officiel d'adhésion à la déplorable adresse par laquelle le chapitre de Paris reniait l'héroïque courage d'un de ses membres (M. d'Astros, aujourd'hui archevêque de Toulouse), attribuait aux chapitres le droit que l'Eglise leur refuse, de mettre l'administration des diocèses entre les mains des évêques nommés, et enfin promettait de défendre jusqu'à la mort la déclaration de 1682.

VI. *Le 24 mai*, par M. — Dans cet article, dont toutes les pages respirent la dévotion la plus vraie et la mieux sentie pour la Reine des vierges, sont rappelés les glorieux évènements par lesquels Marie a prouvé aux chrétiens qu'ELLE était leur *Secours*; et les témoignages par lesquels l'Eglise a voulu lui prouver sa reconnaissance, témoignages que couronne celui que rendit Pie VII lorsque, après cinq ans de captivité, de retour à Rome par le *Secours de la Mère de Dieu*, il institua la fête du 24 mai, sous ce titre : *Festum Beate Mariæ Virginis, sub titulo : AUXILIUM CHRISTIANORUM*.

Chaque livraison de l'*Auxiliaire* doit se terminer par une *Revue* des évènements et faits de la quinzaine qui ont rapport aux questions religieuses.



BULLETIN.

Adresse à Mgr. de Montréal. — Bénédiction solennelle de cloches à St. Rémi.

— Ce n'est pas sans plaisir que nous apprenons que les paroissiens du Sault-au-Récollet viennent de présenter l'adresse suivante à Mgr. de Montréal: Elle confirme pleinement les avancés d'un ami de la *concorde et de l'éducation*, dont nous avons publié la correspondance dans notre feuille du S. Voici ce que contenait l'adresse présentée par quatre-vingt-neuf des principaux citoyens de la susdite paroisse.

«MONSEIGNEUR,

«Permettez-nous de vous exprimer le regret et la peine que nous ont causés les procédés inconvenans qui ont eu lieu, de la part de quelques marguilliers, lors de l'assemblée tenue le vingt-deuxième jour de mai dernier, au sujet de l'établissement projeté des Dames du Sacré-Cœur en cette paroisse. Il est de notre devoir de répudier et désavouer tous les actes, paroles et accusations de quelques individus qui en ont fait retomber la honte et l'odieux sur tous les paroissiens.

«C'est dans la vue de réparer, autant qu'il est en notre pouvoir, les outrages de ces individus que nous osons ici vous faire amende honorable pour les insultes qui ont pu être faites à Votre Grandeur dans la personne de son redoublant, aux Dames alors présentes, et à notre digne curé, que, pour prix

de son zèle, on a injustement et faussement injurié et accusé. Nous implorons votre pardon pour l'ingratitude dont on s'est rendu coupable, et pour le mépris et l'indifférence avec lesquels on a accueilli des offres d'un avantage aussi inappréciable que celui d'avoir au milieu de nous une semblable institution.

«Votre Grandeur, dont la bonté et la charité n'ont point de bornes, voudra bien se voir, dans ce qui s'est alors passé, que l'œuvre de quelques aveugles incapables de comprendre le bienfait de la lumière, et plus dignes de compassions que de châtimens.

«Vous leur pardonneriez, Monseigneur, vous daignerez jeter un voile sur leur conduite, et vous ne détournerez point de nous les grâces que Dieu, dans sa miséricorde, vous avait inspirées à notre égard. Nous tâcherons de nous en rendre dignes en acceptant les conditions que vous voudrez bien y attacher, protestant de la disposition où nous sommes de nous y soumettre.

«Et dans l'espoir que Votre Grandeur ne fermera point l'oreille à notre demande, nous ne cesserons de prier, etc.

«Sault-au-Récollet, ce 8 juillet 1845.»

(Suivent les signatures des paroissiens au nombre de 89.)

Il est fâcheux pour la paroisse du Sault-au-Récollet, et peut-être un peu pour les citoyens de Montréal, que ce contretemps ait eu lieu. Car, comme nous l'avons déjà fait remarquer, la paroisse de St.-Vincent-de-Paul, ou plutôt le curé de cette paroisse a profité de la circonstance pour procurer à ses paroissiens les avantages que le curé du Sault-au-Récollet avait obtenu pour les siens. Nous sommes informé que la chose est définitivement arrêtée. Les Dames du Sacré-Cœur n'y ont certainement point perdu sous le rapport du local et du don qui l'accompagne. D'abord c'est une des positions les plus agréables et les plus charmantes. Elle domine tout le village de St.-Vincent qu'elle a à ses pieds. La Rivière des Prairies se déroule encore devant elle, presque à perte de vue. Ajoutez à cela une terre magnifique de soixante et sept arpens, un superbe verger et un bocage, qui avoisinent une assez belle maison de pierres, et vous pourrez vous former une idée de la valeur des avantages de la donation qui vient d'être faite aux Dames du Sacré-Cœur pour y fonder un établissement d'éducation. Il est vrai qu'il sera un peu plus éloigné de Montréal qu'au Sault-au-Récollet. Mais une lieue et un quart de plus, par de très beau chemin, ne peut pas faire une grande différence. Ce petit inconvénient nous paraît amplement racheté par les autres avantages qui s'y trouvent, tant pour les élèves que pour la communauté. Nous espérons donc que cet établissement aura tout le succès possible, et qu'il remédiera complètement aux difficultés que présentait celui de St. Jacques de l'Acadian, surtout à cause de son éloignement de Montréal.

— On nous écrit de St. Rémi

«Une solennité bien touchante a eu lieu à St. Rémi, le seize du présent, le jour de la fête du Mont-Carmel, qui est une fête particulière pour cette paroisse. Monseigneur Gaulin, évêque de Kingston, fit la bénédiction de trois cloches qui ont été données par les paroissiens. Plus de quatre mille personnes assistaient à cette cérémonie. Le sacrifice de la Ste. messe fut célébré par M. C. L. Vinet, après lequel la bénédiction fut donnée. M. Plinguet fit un discours très éloquent et approprié à cette circonstance. On distribua pendant le service divin un magnifique pain-bénit. Immédiatement après la bénédiction et que le peuple eut fait son offrande en sonnant les nouvelles cloches, on les monta dans les tours aux acclamations du peuple; et bientôt après on entendit leurs sons harmonieux proclamer une procession triomphale en l'honneur de Marie: ce fut Monseigneur de Kingston qui la présida. Sans doute que les paroissiens de St. Rémi doivent être satisfaits de leur bonne volonté: ils en sont généreusement récompensés.

«Car, en 1840, ils construisirent pour la première fois une belle et grande église, et aujourd'hui cette même église compte dans ses tours quatre cloches, dont les trois dernières pèsent 2353 livres, la première 929, la seconde 798 et la troisième 626 livres. Les messieurs Berlinguet, excellents architectes canadiens, ont encore un contrat à remplir de £790 10s. Nous devons ajouter que pour d'autres réparations et les charpentes des cloches, on a de plus contracté pour une somme de £82.

«Voilà, M. l'Editeur, ce qu'ont fait les habitans de la paroisse St. Rémi dans l'espace de cinq ans.

«Je ne terminerai point ces détails sans vous nommer les parrains et marraines des cloches: pour la première, bénite sous les noms de Marie Joseph

Albert, Louis Albert Lefebvre, Ecuyer et Dame Pierre Moreau; la seconde, Philomène Jean-Baptiste Flavie, M. Jean-Baptiste Poupart et Madame Pierre Mercille; la troisième, Victoria, M. Alexis Larcine et son épouse; et leur offrande a été de £49. C'est au zèle constant de M. P. Bédard, que l'on doit tant de succès. Pour couronner son ouvrage et rendre plus intéressante une aussi belle solennité, il avait fait venir une partie des musiciens de la bande de la Tempérance qui jouèrent de tems à autre dans le cours de ces cérémonies.

“St. Rémi, 21 juillet 1845.”

— On lit dans l'*Aurore* les nouvelles suivantes :

“ Un incendie vient de faire le 19 à New-York de terribles ravages. On porte à trois cents deux le nombre de maisons qu'il a dévorées, et la perte à \$10,000,000 de dollars.

— “ Nous apprenons avec regret que le *St. Ours* est venu en contact avec le *Canada* mardi soir sur le Lac St. Pierre et que le *St. Ours* a sombré peu d'instant après. Nous ne pensons pas cependant que personne ait péri.”



CANADA.

— Un des correspondants de l'*Aurore* se plaignait, il y a déjà du temps, non sans raison, de l'état de ruines dans lequel on avait laissé tomber, dans la paroisse de St. Laurent, la maison d'éducation tenue par les jeunes personnes pendant longtemps par les Dames Missionnaires de la Congrégation. Le public n'apprendra pas, sans doute, sans la plus vive satisfaction que cette maison se rétablit pour être de nouveau employée au même usage. Nous apprenons qu'on a dans la même paroisse fait l'acquisition d'une maison destinée pour donner de l'éducation aux garçons. Ces deux établissements sont le fruit de souscriptions volontaires de ces cultivateurs accusés trop souvent de manquer de libéralité, comme de leur curé qui s'est par rapport à cet objet montré généreux, comme il l'avait fait déjà par rapport à la construction de l'Eglise paroissiale, bel édifice, bâti sans qu'il soit devenu nécessaire d'avoir une cotisation. Rien ne peut faire plus d'honneur à un pays que des traits de cette espèce.

— On nous dit qu'un incendiaire qui tentait de mettre le feu dans un chantier de bois près de la rue Bleury a été pris sur le fait Samedi soir, et écroué pour attendre son procès. Le feu a été découvert par une femme et un jeune garçon, qui ont donné l'alarme et éteint le feu.

— La *Gazette de Montréal* dit qu'un nommé Donnelly, récemment arrivé de Québec, a été arrêté mardi par le connétable Jérémie, sous soupçon d'être concerné dans l'incendie de Québec. En le fouillant, on trouva sur lui une bourse contenant trente-six piastres en argent et en billets de banques. Les pièces de monnaie ont évidemment passé au feu, et paraissent avoir été éclaircies avec soin. Rossiter, qui avait déjà été appréhendé pour avoir offert en vente des pièces de monnaie fondues, a été pris une seconde fois sur de nouveaux soupçons, et les deux prisonniers ont été envoyés à Québec.



Comité central permanent.

Mercredi, 16 juillet 1845.

Présent : Messire Quiblier, Jos. Bourret et Hubert Paré, Ecuyers.

Le Secrétaire dépose :

De la part de l'église Ecossoise de Laprairie, (souscription additionnelle.)	£9	0	0
De l'église Presbytérienne de Lachute	6	15	0
De l'église Presbytérienne de Ste. Thérèse de Blainville	5	3	0
Du Dr. Masson et Mad. Lockhead.	£2	10s.	chacun
Souscription additionnelle de Ste. Geneviève avec deux paquets de hardes et 1 chaudron	3	0	0½

Total payé au Trésorier pour la campagne £29 1 0½

Le Comité s'ajourna à 4 heures P. M.

A. LAROCQUE, Secrétaire.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

Une visite au Souverain-Pontife.— Un protestant, voyageant en Italie, raconte dans les termes suivants, pleins de respect et de convenance, et adressés à un journal protestant de Boston, une visite qu'il eut l'honneur de faire au Souverain-Pontife :

“ Permettez maintenant que je vous dise un mot de Sa Sainteté; c'est un homme vénérable et plein de dignité, âgé de près de quatre-vingts ans, quoiqu'il ne paraisse pas en avoir plus de soixante-dix; les larges traits de son visage pleins de douceur et de bienveillance, semblent indiquer plutôt la bonté que l'énergie. Je suis bien éloigné cependant de dire que le Pape n'ait pas un esprit élevé; et son règne sera remarquable pour la protection

qu'il a accordée aux arts et la libéralité qu'il déploie à chercher et conserver les chefs-d'œuvre de l'antiquité. C'est à ses largesses que l'on doit la fondation du nouveau musée du palais de Latran, qui contient déjà plusieurs objets d'art trouvés dans les fouilles récentes, et qui sont de véritables chefs-d'œuvre, entre autres une statue de Sophocle, qui vaut et surpasse même, au dire de plusieurs, l'Apollon et la Niobé.

“ Le Pape Grégoire XVI, au milieu de la magnificence de la cour pontificale, conserve la simplicité de goûts et d'habitudes conforme à son premier genre de vie. Le lit, qui lui servait dans son couvent, a passé avec lui dans son palais de cardinal, et lui sert encore aujourd'hui dans son appartement royal du Vatican. J'ai eu l'honneur de lui faire visite, et il m'a reçu avec des manières aisées et polies d'un simple particulier. Je le trouvai sans gardes, sans serviteurs, sans un seul suivant, dans un appartement très simplement orné, et lui-même vêtu avec beaucoup de simplicité. Il demeura debout pendant une demi-heure d'audience qu'il m'accorda, parlant avec beaucoup d'affabilité; il m'entretint de la destruction du couvent des Ursulines de Boston, en 1831, et parut parfaitement au fait des circonstances de cet événement; du reste il s'abstint de toute observation sévère, qui cependant lui aurait été assez justement suggérée par cet outrage qui n'a point encore été réparé.

“ Le Pape porte des espèces de pantoufles de velours sur lesquelles est une croix brodée en or. Les Catholiques, lorsqu'ils lui sont présentés, se mettent à genoux et baisent cette croix. J'ai vu cette pratique observée avec beaucoup de dévotion dans des cérémonies publiques. C'est ce que quelques personnes appellent, par moquerie, baiser le pied du Pape. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'on n'a exigé de moi rien de semblable. Le cérémonial pour le costume et la présentation fut exactement tel que les convenances le demanderaient dans une visite faite, par exemple, au Président des Etats-Unis. Je puis vous assurer que, quoique je diffère de sa foi religieuse, de toute la hauteur des cieux, je me suis trouvé on ne peut plus flatté d'une entrevue avec un homme, qui non-seulement est prince souverain dans ses Etats, mais encore est considéré comme le Chef de la véritable Eglise par plus de la moitié du monde chrétien.”

ANGLETERRE.

— Le projet de loi abrogeant les anciens statuts portés en Angleterre contre les catholiques a subi une nouvelle épreuve à la Chambre des communes. La seconde lecture a été autorisée après une courte discussion. Ce bill abroge les dispositions législatives prises, en 1829, contre les Jésuites et les ordres religieux, dans l'acte d'émancipation.

— La Chambre des Communes a repris lundi la discussion du *bill des collèges irlandais*, qu'elle avait commencée vendredi. Après un intéressant débat, l'amendement de lord John Manners a été rejeté, et la Chambre a autorisé la seconde lecture du bill à une majorité de 265 voix, l'amendement n'ayant réuni que 45 adhérents.

Un fait important ressort de cette discussion : c'est qu'aucun des orateurs qui ont parlé et voté en faveur de la mesure n'en est satisfait. Chacun lui trouve quelque défaut : tout le monde convient qu'elle est incomplète; mais, en dépit de ces défauts et de ces imperfections, on l'accepte comme l'expression d'une pensée généreuse. Il nous faut dire aussi que tous les membres de la Chambre ont déclaré au Ministère qu'ils votaient pour le projet de loi dans l'espoir qu'il serait sérieusement modifié dans les épreuves successives qu'il doit subir en comité.

Le Cabinet ferait preuve d'incapacité s'il ne se rendait pas aux conseils qu'il a reçus non seulement des membres catholiques de la Chambre, mais aussi des représentants du parti libéral.

Lord John Russell a reproché avec raison au Cabinet de n'avoir pas consulté les évêques catholiques d'Irlande sur une mesure que le Gouvernement ne peut réaliser sans leur concours. Nous l'avons observé dans un autre article, le Ministère ne peut songer à imposer à l'Irlande une loi qui aurait contre elle l'épiscopat; car un simple avis du clergé suffirait pour que les collèges restassent déserts. D'ailleurs, le cabinet anglais cherche, par les moyens qu'il propose en ce moment, à pacifier l'Irlande, à se la concilier : comment atteindrait-il ce résultat en lui imposant ce qu'elle repousse ?

Sir Robert Peel, en voulant faire quelque chose pour l'Irlande, ne peut songer à entrer en lutte avec elle; car mieux vaudrait alors rester dans le *status quo*. Le discours de lord John Russell offre le développement complet de ces idées, et il a dit formellement à sir Robert Peel que, dans l'impossibilité d'agir sans le concours des évêques catholiques, il eût été prudent de sa part de consulter le vénérable archevêque de Dublin, afin d'apprendre de lui les dispositions qu'il serait nécessaire d'introduire dans le projet de loi pour le rendre acceptable aux catholiques. Lord John Russell a conclu en demandant que les résolutions des évêques fussent prises en sérieuse considération.

Sir Robert Peel a exposé les embarras du Gouvernement sur une question si délicate, et il a cherché à justifier le bill comme étant le *medium* le plus sage entre des prétentions opposées. Son discours n'a pas modifié nos convictions. Constatons, en finissant, que M. de Gladstone et ses amis ont voté en faveur du projet de loi.

Cette première discussion ne permet pas d'apprécier les modifications que le bill subira en comité; mais les concessions déjà faites par sir James Graham et les pressantes observations du parti libéral font des modifications importantes. Le Ministère est lui-même intéressé à ce qu'il en soit ainsi. Nos journaux *libéraux*, eux, ne sont pas de l'avis de lord John Russell,

car après avoir eu connaissance du mémoire des évêques d'Irlande, ils se sont écriés : " Les évêques catholiques sont partout les mêmes ! Nous savions qu'il repousserait le bill, parce qu'en Irlande, comme en France, le clergé, vise au monopole. " Nous qui savons que le clergé, au-delà du détroit comme chez nous, ne demande autre chose que la liberté, nous avions dit que les évêques ne repousseraient pas le projet de loi, mais qu'ils demanderaient seulement les garanties qu'ils ont droit et qu'il est de leur devoir d'exiger.

ORIENT.

— Un correspondant de Beyrouth mande à l'*Univers*, en date du 10 mai : " Voici de nouveau la Montagne en révolution ; il y a environ huit jours que l'on ne fait qu'assassiner les chrétiens et brûler les villages. Les infortunés chrétiens sont abandonnés à eux-mêmes. Les Druses, au contraire, sont appuyés et soutenus par les troupes du Grand-Seigneur. La première attaque de ces derniers a eu lieu à Safet, Bubdu, dans la plaine des Pins, puis dans le Méten, qui est tout incendié. Les chrétiens ont dû appeler du secours ; à leur appel ont répondu seulement les Zacliouti et quelques habitants de Bucfeja ; ils sont parvenus cependant à mettre, de ce côté, les Druses en déroute ; du côté de Derelkamer, les chrétiens ont été forcés d'abandonner leurs femmes et leurs enfans et de prendre la fuite, tant étaient grandes les cruautés que leur faisaient endurer les troupes de la Porte. Mussa, le maître d'école arabe qui se trouve à Derelkamer, m'écrit qu'il ne peut plus sortir, qu'il n'a plus de quoi manger et que, par charité, on lui fasse parvenir des vivres. Mais ceci est impossible, attendu que les Druses ayant, de ce côté, l'avantage, on ne saurait traverser le pays ; les Druses massacrent tous les chrétiens sur lesquels ils peuvent mettre la main. Il y a quatre jours, le P. Charles, capucin, trouva moyen d'envoyer d'Abbei une lettre au P. François, priant ce dernier de lui faire parvenir des vivres et de lui envoyer aussi une escorte avec laquelle il pût se rendre à Beyrouth. Au reçu de cette lettre, le P. François se rendit chez le consul de France, alors malheureusement à la campagne, d'où il ne devait revenir que dans la soirée. Le lendemain, le P. François retourna chez le consul et lui fit connaître le contenu de la lettre du P. Charles ; le consul envoya aussitôt un janissaire au Père. Arrivé à Abbei, le janissaire trouve le pauvre Père Charles égorgé, son maître d'école, son domestique, un prêtre maronite et bon nombre de chrétiens qui étaient venus chercher un refuge dans le couvent, tous massacrés et entassés les uns sur les autres ; le soir les Druses ont mis le feu au couvent, et ce qui restait encore de chrétiens dans le village se sont enfuis dans le palais du prince. Les Druses les y tiennent renfermés ; ils veulent les faire mourir de faim ; il y a trois jours qu'ils n'ont eu ni à manger ni à boire.

" Le missionnaire américain Tomson, qui est établi à Abbei, a écrit toutes ces horreurs à M. Chassaud ; il lui dit d'être tranquille et de se reposer sur lui ; que les Druses sont ses amis et qu'ils le combleront de politesses. Ce même Tomson a été le spectateur impassible du martyre du pauvre Charles et d'un grand nombre d'autres...

" Les Druses, de concert avec les troupes du Grand-Seigneur, ont incendié le Maluga à Damar et en outre plusieurs villages. Les troupes du Grand-Seigneur se sont ensuite rendues à Corneja, où se trouvaient 200 chrétiens réunis ; les chrétiens ne pouvaient se figurer que les troupes turques prendraient parti contre eux. Cependant, à peine ces troupes se sont-elles trouvées à portée des chrétiens que le pacha les a mitraillés. Grand nombre de chrétiens sont restés sur la place. Les turcs ont pris ensuite de jeunes garçons et les ont massacrés ; ils ont trouvé de jeunes filles mutilées, des princesses assassinées, de petits enfans écorchés, toutes les cabanes des vers à soie brûlées.

" Avant-hier les Turcs de Beyrouth prirent les armes, résolus à faire main-basse sur les chrétiens. Instruit de ces dispositions, les consuls ont déclaré au pacha qu'il répondait sur sa tête des événemens qui pourraient survenir ; malgré cette attitude, les Grecs, les Maltais et les Européens de Beyrouth se sont armés et ont été en alerte toute la nuit.

" Aujourd'hui à peine les Castravan commencent à envoyer des troupes ; un certain Tobie et Jacob Ritur passent la nuit près du fleuve Antielias, ils veulent venir au secours des chrétiens d'Abbei, mais ils sont froids ; et je crois que lorsqu'ils arriveront, ils ne trouveront plus personne : tous seront morts de faim. D'après tout ce que je vois, je crois que c'en est fait du Liban si les puissances n'y mettent la main.

" 12 mai.

" Le colonel Rose est parti hier pour Abbei, afin de sauver les chrétiens qui y sont renfermés.

" Celui qui a tué le père capucin s'appelle Amud-Abunachet : le ministre américain était présent ; les corps des personnes assassinées ont été enveloppés de linges d'huile, puis ensuite brûlés.

" 13 mai

" Le consul français est allé trouver le pacha et lui a dit qu'il voulait qu'on lui livrât celui qui avait tué le prêtre capucin et ses compagnons. Le pacha n'a rien répondu, mais il a envoyé aussitôt un courrier aux chrétiens pour les prévenir que s'ils ne cessaient pas de faire la guerre aux Druses il s'unirait à ces derniers pour les combattre.

" Une partie des femmes druses et chrétiennes se sont battues les une contre les autres.

" Jusqu'ici j'ai déjà envoyé pour ma part au Zuc quarante-deux barils de poudre.

— On lit dans la *Gazette du Midi* :

" Le paquebot anglais *Volcano*, parti de Naples le 23 mai, est entré dans notre port hier, 1er juin. Il apporte des nouvelles de plus en plus désastreuses des populations du Liban. Une lettre particulière qui a été mise sous nos yeux porte que, de Beyrouth, on voit à chaque instant la montagne couverte de fumée, et que, quand celle-ci est emportée par le vent, on reconnaît qu'elle provient de l'incendie de tel ou tel village. Toutes les récoltes ont disparu ; le feu a détruit celle des cocos, les autres ont été sacagées. Les populations musulmanes donnent de si vives inquiétudes, que les deux bâtimens de guerre français et autrichien qui se trouvaient à Beyrouth ne cessent de parcourir les divers ports pour imposer, s'il se peut, aux malveillans, et rassurer ou secourir les habitants européens ; l'Angleterre a trois bâtimens à Beyrouth, et seuls ils ne bougent pas. Les chrétiens se défendent courageusement ; mais quand leur résistance menace les Druses d'une défaite, les Turcs accourent avec leur artillerie, et quelques coups de mitraille ont bientôt dispersés ces malheureux. Le village d'Abbei, où le P. Charles, religieux italien, et non pas français, comme nous l'avons dit par erreur, a péri sous les coups des Druses, a été détruit en entier, sauf la maison des missionnaires américains. C'est avec une huile des lampes qui éclairaient l'église que les Druses ont frotté les corps mutilés de leurs victimes pour les faire brûler plus facilement. Partout on pille les lieux saints, on massacre les prêtres, et les vases sacrés sont publiquement mis en vente.

" Un supplément au journal l'*Unione*, de Malte, donne des nouvelles de la même date, c'est-à-dire du 20 mai. Les événemens ont paru tellement graves au consul d'Angleterre, qu'il a fait partir directement pour Malte le bateau à vapeur l'*Hecla*. Voici ce que nous lisons dans l'*Unione* :

" Les excès contre les chrétiens sont arrivés à leur comble. Les Druses n'épargnent plus personne. Vieillards, femmes, enfans, sont impitoyablement massacrés, et l'on déchire même les femmes enceintes pour arracher de leur sein leur fruit encore palpitant. La famine est excessive. Campagnes, récoltes des soies, tout est dévasté. Chacun prend les armes et attend le coup de la mort.

" Quarante villages sont entièrement détruits ; onze autres présentent en ce moment la scène la plus magnifique, mais la plus désolante : ils sont dévorés par les flammes. Tous les prêtres chrétiens de la montagne ont été tués, quelques-uns brûlés, et avec eux toutes les églises.

" On attend ici 20,000 réfugiés qui arriveront sur un brick de guerre français, un bâtiment autrichien de la même classe et cinq ou six navires affrétés par le corps du commerce. Dans la seule ville de Jaffa, on compte 7,000 personnes qui meurent de faim. Si les puissances protectrices n'y pensent pas sérieusement, Dieu sait comment tout ceci finira ! Les combats entre les deux partis sont continuels."

NOUVELLES POLITIQUES.

IRLANDE.

— Les journaux anglais du 2 sont pleins de détails au sujet des cérémonies pompeuses qui ont eu lieu à Dublin le 30 mai. C'est à pareil jour, l'an dernier, que M. O'Connell et ses amis furent emprisonnés. La célébration de cet anniversaire avait mis sur pied non seulement toute la population de Dublin, mais celle de beaucoup d'autres villes qui avaient envoyé à Dublin des députations.

On ne peut se figurer, disent les lettres de Dublin, le tableau animé et plein de grandeur que présentait notre ville dans cette journée mémorable. O'Connell en était le héros, et les honneurs qu'il a reçus étaient de ceux qu'on n'accorde qu'aux monarques les plus glorieux et les plus populaires. Mais O'Connell est vraiment roi, et les cœurs irlandais lui forment un royaume plus réel que la plupart de ceux où l'on règne seulement par le titre : il a tenu le 30 un lever à la Rotonde. Cet édifice avait été décoré avec une rare magnificence. Là il a reçu les députations des cités irlandaises, les chefs des corporations, les clubs, au nombre de 82, les membres des corps municipaux ; des adresses lui ont été présentées et les sentimens du patriotisme le plus élevé, de l'attachement le plus fidèle à la cause du rappel à la personne de son chef illustre, ont été exprimés dans cette occasion de la manière la plus vive et la plus unanime.

Après le lever, la procession des corporations, des députations, etc., a commencé ; on ne peut rendre l'imposante magnificence d'un tel spectacle. On compte que plus de 250,000 personnes y assistaient.

L'association du rappel, par l'organe de M. O'Brien, a présenté ensuite à M. O'Connell une adresse dans laquelle tous les membres de l'association s'engagent de la manière la plus solennelle à ne jamais se désister de la poursuite du rappel de l'union législative avec l'Angleterre.

M. O'Connell s'adressant aux députations réunies de Dublin, de Cork, de Limerick et de beaucoup d'autres villes d'Irlande, a prononcé un discours relatif à la grande circonstance qui rassemblait autour de lui l'élite de l'Irlande catholique et réformiste. Ses paroles ont eu la grandeur de cette pompe nationale dont il était environné. Il a été reconduit ensuite à sa demeure par un cortège immense, et du haut de son balcon il a encore harangué la foule restée devant sa maison.

Aucune cérémonie publique aussi belle, aussi imposante pour son objet, aussi splendide dans ses détails, disent les lettres de Dublin, n'avait encore frappé nos yeux, et les *meetings-monstres* qui ont fait naître tant de bruit n'approchaient pas encore par le nombre des spectateurs, de la démonstration véritablement magnifique dont notre ville a été le théâtre dans la journée du 30 mai.

Voici d'après le *Freeman's-Journal*, quelques détails sur cette fête.

A midi et demie, M. O'Connell et son fils John sont montés dans une calèche découverte à quatre chevaux et se sont mis en route pour la Rotonde. Partout le peuple ému criait à haute voix : Dieu vous garde ! Dieu vous bénisse ! (*God preserve you, God bless you.*) M. O'Connell était en proie à une indicible émotion ; il saluait à droite et à gauche cette population qui bénissait son nom.

O'Connell est entré dans la salle de la Rotonde, où l'attendaient les députations, avec une aisance et une dignité caractéristiques de ce roi sans couronne (*unrowned monarch*), ainsi que l'appelle le peuple irlandais.

M. O'Connell a pris place au centre de la plate-forme, ayant à sa gauche MM. Barrett et Duffy, et à sa droite John O'Connell, le docteur Gray et M. Ray. M. Steel était resté hors de la salle pour veiller au maintien de la tranquillité publique. Le premier *sever national* a eu lieu avec une pompe et un cérémonial extraordinaires.

Le lord-maire de Dublin suppléant a donné lecture de l'adresse de la corporation de Dublin.

M. O'Connell a exprimé le regret que les arrangements pris ne lui permettent pas de faire une réponse distincte à chaque adresse. Il se propose de répondre à toutes collectivement à la fin du lever. Toutes les adresses et toutes les députations ont été successivement présentées au libérateur. On en compte plus de 50.

M. O'Connell, après cette présensation, s'est levé, et s'avancant sur le premier plan de la plate-forme, il s'est exprimé ainsi :

« Je viens, tant en mon nom qu'en celui de mes amis, vous remercier de cette manifestation d'opinion publique. Assurément il est difficile de trouver une expression équivalente pour rendre ce que l'on éprouve en voyant cette étrange transition du 30 mai 1844 au 30 mai 1845 (Applaudissements.)

« Mais il est une autre pensée plus aisée à exprimer, pensée qui n'exige pas grands efforts d'éloquence, parce qu'elle est elle-même éloquente et forte ; cette pensée, la voici : l'Irlande sera une nation (applaudissements). De même que l'on se flatterait vainement d'arrêter la marche du temps, en fixant l'aiguille de ce cartel (montrant l'horloge), de même on tenterait vainement d'arrêter le mouvement qui agit aujourd'hui l'Irlande entière, mouvement national s'il en fût, et qui ne doit finir que dans le parlement national ! (Bruyants applaudissements.)

« Quelle différence étonnante de ce jour au même jour de l'année dernière ! Frappés par une sentence inique (je maintiens la qualification) nous étions entourés par les agents de la police, le sable nu, et combien ces sables étaient inutiles ! Si un jugement juste et exécutoire, dans toute l'acception du mot, avait été rendu contre moi, un petit enfant eût suffi pour me conduire en prison. J'obéis à la loi, mais je proteste contre l'illégalité. Je me rappelle ce qui se passa alors et j'en suis encore touché : sur notre passage, quand nous cheminions vers la prison, j'ai vu des hommes pleurer. Ces hommes pleureraient-ils si leur Reine et leur patrie demandaient au jour de la bataille tout leur sang ? non, non : ils donneraient à un être chéri, qu'ils quitteraient à souper, une larme peut-être ; puis, passant leurs mains sur leurs yeux, ils iraient énergiquement et fiers sur le champ de bataille.

« Aujourd'hui, ces hommes ont séché leurs larmes ; aujourd'hui, ils se réjouissent de la victoire ; par qui cette victoire a-t-elle été remportée ? Sans doute, l'assistance humaine ne nous a pas manqué ; mais, je ne serai pas, je l'espère, taxé d'être superstitieux, quand je proclamerai hautement ici que c'est la volonté de Dieu qui, par une puissance énergique, a réduit en poussière les portes de la prison, et l'on nous dit que ce n'est pas la seule chose dont nous ayons à nous féliciter..... »

Après avoir reçu les adresses et les hommages de toutes les députations, à quatre heures et demie, M. O'Connell et ses concitoyens ont pris place dans leur char triomphal et ont reçu les hommages de la population empressée de les féliciter. Le cortège a défilé dans le même ordre que lors de sa venue, et il s'est rendu à Merrion-Square.

M. O'Connell s'est présenté sur le balcon, et il a dit au peuple, après l'avoir harangué :

« Maintenant, mes chers amis, rentrez dans vos foyers, restez-y tranquillement, en paix et en bon ordre, vous félicitant d'avoir assez vécu pour être témoins d'une journée si glorieuse ; nous travaillons à regagner notre bien, nous luttons pour que l'Irlande soit aux Irlandais ; pas de mépris ! »

Il était plus de sept heures quand le dernier des métiers a passé sous les balcons de M. O'Connell. Quelques minutes après, les rues étaient désertes, mais Dublin et l'Irlande se rappelleront long-temps le 30 mai 1845 !

FRANCE.

—Voici l'analyse des rapports de M. le maréchal Bugcaud, reçus par le Gouvernement :

La colonne principale, commandée par le maréchal, n'avait pas eu d'engagement ; mais M. le colonel de Saint-Arnaud avait remporté, sur les révoltés du Dahara, deux avantages signalés. Dans la première affaire, nos troupes ont détruit les douars, ont fait 30 femmes prisonnières et ont pris 300 bœufs et 2,000 moutons. L'ennemi a perdu 150 hommes, tués les armes à la main. Nous n'avons eu qu'un spahis tué, un spahis et un chasseur blessés.

Dans la seconde affaire, l'ennemi a laissé sur le terrain environ 200 morts ; le drapeau de l'infanterie a été pris. Nous avons eu sept blessés, dont un mortellement.

ESPAGNE.

—La *Gazette de Madrid* publie un décret royal qui sanctionne la loi votée par les Cortès, et tendant à appliquer une somme de 150 millions de réaux pour la dotation du culte et l'entretien du clergé pendant l'année 1845.

Un autre décret nomme une junta composée de cinq membres dont trois ecclésiastiques et deux séculiers, chargés de s'occuper de l'exécution de la loi qui précède.

Ces décrets sont accompagnés d'une ordonnance approuvant, sous certaines conditions, un traité avec la banque de Saint-Ferdinand pour ouvrir au Gouvernement un crédit de 100 millions de réaux destinés à la dotation du culte et du clergé.

On écrit de Madrid, le 20 mai :

« La Reine est arrivée le 29 à Valence : peu de temps après son arrivée, Sa Majesté s'est empressée d'aller prier devant la Vierge dite de *los desamparados* (des abandonnés). Le 2, la Reine quittera Valence pour se rendre à Barcelone, où elle doit arriver le 5, à moins que pendant le séjour de Sa Majesté à Valence, il ne soit apporté quelques modifications à son itinéraire. La Reine ne séjournera pas en Catalogne plus tard que la fin de juin, devant, à ce qu'on assure, visiter les provinces basques, après avoir vu successivement Saragosse, Tudela et Pampelune. »

Univers.

—Les journaux espagnols du 31 mai parlent de l'abdication de don Carlos, mais seulement comme d'un bruit :

« Quoique le fait soit possible, dit le *Heraldo*, feuille ministérielle, il n'est pas probable, attendu le caractère de don Carlos et des personnes qui l'entourent. Cependant, si les agents de quelques puissances lui ont persuadé de faire cette démarche dans l'espoir d'un mariage, leur attente sera bien trompée. »

Le *Globe*, journal de l'opposition, s'exprime ainsi :

« Si ces nouvelles sont exactes, dans peu de jours on recevra à Madrid le manifeste du nouveau roi *in partibus*. On croit d'une part que ceci cache un projet de conspirations ; d'autre part, on pense qu'il s'agit d'un projet de mariage avec notre Reine, favorisé par une puissance. Ces deux hypothèses sont absurdes. »

Univers.

—La réaction contre la presse continue à Madrid.

Le *Clamor publico* a été saisi dans ses bureaux le 30 mai, comme l'*Espectador* l'avait été la veille pour la quatrième fois. Ce dernier journal annonce qu'une souscription est ouverte pour couvrir les frais que quatre condamnations possibles accablèrent sur lui.

Ces mesures arbitraires et inouïes sont énergiquement flétries par les hommes de toutes les opinions.

On lit dans un journal de Madrid *El Herald*, du 30 mai :

« Le bruit courait, ces jours derniers, que diverses tentatives de désordres avaient eu lieu. Mercredi, on disait même que plusieurs groupes s'étaient réunis dans les faubourgs de la partie basse de la ville. Il n'est pas douteux que l'on ne conspire et que des efforts désespérés n'aient été faits à Madrid pour troubler la tranquillité publique, mais il est certain aussi que le Gouvernement et les autorités exercent la plus grande surveillance, et que l'armée est décidée à châtier les conspirateurs. »

Voici ce qu'on lit à ce sujet dans la *Postdata* d'hier au soir :

« Avant-hier au soir, quelques groupes d'habitants armés et commandés par des officiers destitués, se réunirent non dans les faubourgs de la ville basse, mais sur divers points du centre de la cité. Leur but était de tenter un coup demain ; et les personnes influentes du parti progressiste, qui étaient accourues pour empêcher cette tentative, eurent beaucoup de peine à obtenir que ces groupes se dispersassent, en leur démontrant la funeste issue qu'aurait nécessairement pour eux cette levée de bouilliers. »

—Un de nos abonnés nous transmet, dit le *Heraldo*, quelques détails curieux sur une société secrète établie à Madrid, et ayant des ramifications dans toute l'Espagne. Cette société prend le titre de *la Jeune-Espagne*. La direction s'appelle la *Grande-Planète*, et a sous elle des associés nommés *satellites*. Ces *satellites* sont en rapport avec d'autres associés nommés *étoiles fixes*. Après les *étoiles fixes* viennent les *facettes*, puis les *rayons*, et enfin les *étincelles*. Dans les provinces brillent les *planètes de second ordre*. Le nombre des associés serait de 38,166 individus. Chacun d'eux paie une quotité mensuelle de deux réaux pour les frais et les travaux de cette société, dont le but est d'obtenir les résultats suivants : « Vraie liberté civile et religieuse et souveraineté nationale dans toute son extension.—Egalité légale positive.—Liberté des cultes.—Destruction complète de tous les abus sociaux.—Plus de Rois, même constitutionnels, mais une Constitution entièrement démocratique.—Le *don* serait aboli, et il n'y aurait d'autre noblesse que celle du savoir et du talent. »

—Voici, sur les affaires d'Espagne, les nouvelles que nous trouvons dans les journaux du soir.

« Le Gouvernement, qui avait interdit le 31 mai la distribution d'un supplément de l'*Esperanza*, contenant le texte même de l'acte d'abdication de don Carlos, ne l'a plus empêché le lundi suivant ; de sorte que depuis le 2 juin, le fait de l'abdication est de notoriété publique à Madrid aussi bien qu'à Paris.

« Comme on pouvait s'y attendre, les journaux absolutistes exploitent cet événement en faveur de leur parti :

« Dans un article adroit, l'*Esperanza*, passant en revue toutes les difficultés, toutes les impossibilités même avec lesquelles la situation est aux prises, s'attache à prouver que le mariage de la Reine avec le fils de don Carlos le

aplanirait toutes.

« A Madrid, on attribue généralement la rédaction de l'acte d'abdication de don Carlos et du manifeste de son fils à l'abbé Balmès, rédacteur du *Pensamiento de la Nation*. M. l'abbé Balmès, qui se trouve en ce moment à Paris, est surtout connu en Espagne par un ouvrage qu'il a publié sur le protestantisme, et qui a causé une vive sensation dans le monde littéraire et religieux.

« La Bourse de Madrid continue à être très agitée ; chaque jour on annonce de nouveaux désastres parmi les joueurs à la hausse. La situation de la plupart des spéculateurs exigeant toute sorte d'expédients, on ne trouve plus d'argent à emprunter sur dépôts de titres de la dette publique, même au taux exorbitant de 18 p. 100.

« Il y a eu aujourd'hui à la Bourse, dit *el Globo* du 2 juin, une nouvelle baisse extraordinaire. Si ce cataclysme continue, nous craignons qu'une révolution ne s'opère dans la fortune de nombre de spéculateurs. »

L'*Herald* ne dissimule pas non plus la gravité de la crise : « Les opérations dit-il dans son numéro du 5, deviennent de plus en plus pénibles, et l'on craint à chaque instant de nouvelles faillites ; heureusement bien des personnes, ayant égard aux circonstances, se prêtent à des arrangements raisonnables et empêchent ainsi la ruine des familles. »

SUISSE.

— S'il faut en croire la *Gazette d'Augsbourg*, plusieurs puissances, pour se conformer au désir de la France, auraient consenti à ouvrir, à Paris, des conférences sur les affaires de Suisse : les ambassadeurs déjà accrédités près du roi Louis-Philippe prendraient seuls part à ces conférences, qui n'auraient d'autre but que de rédiger en commun les instructions à adresser aux ministres des divers gouvernements près du Vorort. Cependant les grandes puissances se seraient réservé le droit de fixer ultérieurement le lieu de réunion d'un congrès européen, dans l'hypothèse où la helvétique leur paraîtrait l'exiger.

Univers.

— La *Presse* publie la lettre suivante d'un de ses correspondants de Suisse :

« Berne, 5 juin.

« Les radicaux, las d'une inaction qui ôte à leur parti sa principale force en donnant à l'effervescence populaire le temps de se calmer, et à la vérité celui de se faire jour s'efforcent de remettre les masses en mouvement par de fausses alarmes. Leurs feuilles persistent à annoncer que le parti lucernois médite une prochaine attaque contre le canton d'Argovie ; elles parlent de corps francs levés dans les États catholiques pour favoriser une insurrection de leur co-religionnaires dans les baillages libres, et préluder à une réaction générale. Notre gouvernement, feignant d'avoir pris la chose au sérieux, a ordonné quelques nouveaux préparatifs d'armement sous prétexte de se mettre en mesure de secourir celui d'Argovie. A Arau, le Gouvernement prend des dispositions propres à faire croire qu'il s'attend à être incessamment attaqué par une armée catholique.

« Cependant, les persécutions exercées en détail ici et ailleurs contre les Lucernois isolés ne discontinuent point. Il est évident qu'on cherche par tous les moyens à exaspérer les populations de la Suisse centrale, et à les pousser à des démonstrations hostiles qu'on se hâtera de signaler comme des actes agressifs. Il n'en faudra pas davantage pour lever de l'autre côté tous les scrupules : les gouvernements des cantons radicaux, déposant dès ce moment leur hypocrite réserve, arboreront franchement l'étendard révolutionnaire, et la guerre civile sera enfin un fait avoué. La *Jeune-Suisse* était impatiente d'en venir là. La terrible leçon qu'elle a reçue il n'y a guère plus de deux mois, sous les murs de Lucerne, ne lui a rien fait rabattre de son outrecuidance.

« L'Oberland est devenu le siège principal du radicalisme dans le canton de Berne. La petite ville de Thoune a, dans ces temps de crise, l'aspect d'un club révolutionnaire en permanence. Cela pourrait finir par rendre le séjour de cette contrée peu agréable aux étrangers qui y ont afflué jusqu'à présent dans la belle saison. Cette année-ci, pour la première fois, des étrangers ont essayé quelques désagréments dans divers cantons de la Suisse, à l'occasion de nos troubles. Des voyageurs, parmi lesquels on cite un Français de distinction, M. le comte de G..., se sont vus forcés, pour leur tranquillité personnelle, de revêtir le brassard fédéral et de fraterniser extérieurement avec les corps francs qu'ils rencontraient sur leur passage.

Ailleurs, par des motifs différents, des commerçants français, honorablement connus en Suisse, se sont vus éconduits comme suspects. Par un calcul peu adroit, beaucoup d'aubergistes se sont fait hommes de parti, et varient les formes de leur accueil selon les opinions présumées de leurs hôtes. Les auteurs d'itinéraires avaient entièrement omis jusqu'à ce jour de classer nos auberges sous le point de vue politique : c'est désormais une importante lacune à remplir dans le *Guide des Voyageurs en Suisse*. »

INDE.

— Le traité conclu le 22 février dernier à Calcutta pour vente des colonies danoises des Indes orientales à la compagnie anglaise vient d'être ratifié et publié à Copenhague. Tranquebar et Frédéricshagen deviennent donc colonies anglaises au prix de 3,575,000 fr. environ, que la compagnie des Indes paie au roi de Danemark. Du jour de ce paiement elle prend possession non seulement de la souveraineté et des domaines royaux, mais aussi des propriétés des communes dans lesquelles sont nominativement compris les églises, les chapelles, les collèges et tous les instituts publics fondés aux dépens et avec les fonds des particuliers. On ne saurait trop s'étonner d'une

pareille transaction, en vertu de laquelle un souverain vend ce qui ne lui appartient pas, et une compagnie de marchands acquiert ce qu'elle sait ne pas appartenir au vendeur.

AMÉRIQUE.

— Seize milles trois cents quatre-vingt six émigrés sont arrivés à Philadelphie durant le mois de juin, dix milles desquels venaient d'Angleterre et des environs.

Aurore.

Horrible explosion d'un steamboat.— On lit dans l'*Abeille*, de la Nouvelle-Orléans, du 2 :

« Un épouvantable malheur est venu jeter hier la consternation dans notre ville. Vers quatre heures de l'après-midi, le bateau à vapeur *Marquette*, capitaine E. A. Turpin, partait pour Cincinnati : il n'avait pas quitté son mouillage, au pied de la rue Gravier, que ses deux chaudières éclataient avec un bruit effroyable. L'explosion a brisé en pièces le pont inférieur et la cabine à bashord jusqu'au tambour : elle a lancé dans le fleuve les cheminées et les débris des chaudières ; enfin elle a tué ou blessé trente ou quarante personnes, passagers ou équipage. Les restes du bateau ont sombré immédiatement, l'avant jusqu'aux gardes, l'arrière jusqu'au niveau de la cabine des dames.

« Au moment où le bateau a sauté, le capitaine Turpin venait de donner l'ordre du départ ; il marchait sur le pont supérieur pour surveiller la manœuvre et voir si rien ne la gênait à l'arrière ; la roue avait à peine eu le temps de faire trois ou quatre tours qu'il fut enlevé à environ dix pieds en l'air et retomba sur le pont ; il a eu le bonheur de n'avoir qu'une forte contusion à la jambe.

« Le pilote qui se trouvait au gouvernail, M. Ostrander, fut lancé avec une violence inouïe et alla retomber à une assez grande distance sur le pont du bateau à vapeur *Yazoo Cité*, qui se trouvait mouillé près de là. Il s'est démis la cuisse.

« On ne sait pas exactement quel était le nombre de ceux qui se trouvaient sur le pont des chaudières : on l'estime à dix ou quinze individus, parmi lesquels plusieurs passagers de chambre. Ils ont été lancés dans les airs à cent cinquante ou deux cents pieds, horriblement mutilés ; ils sont retombés dans le fleuve et ont été engloutis instantanément.

« Le commis et le proposé à la barre étaient dans leurs cabines respectives qui ont été lancées par dessus bord ; on n'a pu encore retrouver les corps de ces infortunés.

« Le nombre des passagers et des gens de l'équipage qui ont été tués ou blessés, ou qui n'ont point reparu, est, ainsi que nous l'avons dit plus haut, probablement de trente à quarante. La scène que présentait le pont inférieur, frappait de terreur et de pitié. Ici c'était un cadavre dont la tête était presque entièrement séparée ; là un malheureux dont les jambes avaient été enlevées ; plus loin d'autres infortunés gisaient couverts d'horribles blessures et de brûlures plus horribles encore. Quelques victimes avaient été jetées jusque sur la levée : un garçon de quinze ans, affreusement brûlé, et les deux jambes brisées, respirait encore ; un matelot du nom de James Coleman, avait les deux jambes enlevées, et expirait au bout de quelques minutes.

« Les secours les plus pressés ont été portés sur le lieu du sinistre ; des bateaux ont recueilli les passagers qui avaient survécu à la catastrophe et sont venus les déposer au rivage. Les blessés ont été sur-le-champ transportés à l'Hôpital de Charité où ils ont reçu tous les soins que réclamait leur situation. »

Au nombre des blessés, nous trouvons deux Français, MM. Christophe Gueydan et François Laglaise, dont les blessures étaient d'ailleurs fort légères, tandis que l'on désespérait de sauver plusieurs de leurs compagnons d'infortune.

Courrier des Etats-Unis.

Un père accusé par ses enfants.— Un procès, douloureusement scandaleux, vient d'avoir lieu devant le tribunal de paix de la ville de Wayland (Massachusetts). Un homme a été accusé, par ses propres enfants, d'avoir mis le feu à sa maison ; plusieurs d'entr'eux comparurent même devant le tribunal pour déposer contre l'auteur de leurs jours.

Il paraît que pendant long-temps cet homme avait joui d'une réputation honorable et méritée ; bon père de famille, il avait élevé ses enfants avec soin ; mais il se livra à l'abus de liqueurs fortes ; ce goût, s'accroissant de jours en jours, lui ôta bientôt l'usage d'une partie de ses facultés ; il perdit l'estime de tous, les liens de famille se relâchèrent, la paix quitta la maison ; et enfin cet homme finit par perdre entièrement l'affection de ses enfants.

UN BON CŒUR.— Il y a quinze jours, un enfant de onze ans, Jean Stéphane Coller, comparait devant la 7e. chambre correctionnelle, comme prévenu de vagabondage.

De ses réponses à M. le président il résultait que, placé en apprentissage à quelques lieues de Paris, il y était tombé malade ; son maître l'avait renvoyé, et il était venu à Paris, où il était entré dans un hôpital. Sorti de l'hôpital sans être complètement guéri, faible et dénué de toutes ressources, il avait été trouvé errant dans les rues de Paris, et arrêté. Il donnait le nom et l'adresse de son maître et celle d'un ami de sa famille. Le tribunal, sous la présidence de M. Salmon, avait remis la cause à quinzaine pour prendre des renseignements.

A l'audience de ce jour, la cause est appelée. Stéphane répète ce qu'il a dit précédemment. Il est toujours malade, pâle et languissant.

L'audencier prononce tout haut les noms des deux personnes citées : per-

bonne ne répond.

M. le président.—Une personne a écrit à M. le garde-des-sceaux pour réclamer le jeune Coller ; cette femme est-elle ici ?

Une voix,—partant du fond de l'auditoire : Me voilà, Monsieur.

M. le président.—C'est vous, Madame, qui avez écrit à M. le ministre de la justice en faveur de cet enfant ?—R. Oui, Monsieur.

D. Dites vos noms et votre adresse.—R. Femme Berton, marchande à la toilette, rue Gaillon, 12.

D. Vous connaissez Stéphane Coller ?—R. Oh ! pas du tout.

D. Comment avez-vous su la position dans laquelle il se trouve, et quel motif a pu vous engager à la bonne action de le protéger ? R. J'étais ici, il y a quinze jours, quand il vous contait sa petite histoire ; ça m'a donné envie de pleurer, et je voyais bien aussi que vous, Messieurs, vous n'étiez pas trop à votre aise, et que vous lui parliez avec bonté, ne voulant pas vous presser de l'envoyer en prison. Quand j'ai vu que vous preniez quinze jours pour réfléchir, en rentrant à la maison, j'ai parlé du petit à mon mari, qui est maçon ; et qui peut le faire travailler honnêtement. Alors j'ai consulté, et on m'a dit d'écrire au ministre de la justice.

M. le président.—C'est une très-bonne action que vous avez faite, et le tribunal est heureux de vous en témoigner sa satisfaction.

La femme Berton.—Je ne voudrais pourtant pas nuire à l'enfant ; si son vrai maître le réclame, il sera peut-être plus heureux de retourner avec lui.

M. le président.—Nous n'en avons pas de nouvelles, et il est à croire qu'il n'a pas voulu se déranger.

M. Anspash, avocat du roi.—A défaut de son maître et de tout autre, le réclamez-vous, Madame ?—Oh ! certainement, Monsieur ; nous n'en ferons pas un monsieur, mon mari le fera travailler avec lui ; et s'il veut, il deviendra un ouvrier.

En présence de cette réclamation, M. l'avocat du roi se hâte de demander et le tribunal de prononcer le renvoi de Stéphane de la poursuite.

M. l'avocat du roi.—Veuillez, Madame, donner votre adresse à Stéphane, pour qu'à sa sortie de la maison des jeunes détenus il puisse demain se rendre chez vous.

La femme Berton.—Oh ! Monsieur, j'irai moi-même le chercher demain matin.

M. l'avocat du roi.—Vous savez où est la maison des jeunes détenus ?

La femme Berton.—Oui, je sais, j'ai déjà été le voir.

M. l'avocat du roi.—C'est encore une bonne action dont on doit vous louer.

Au milieu des félicitations unanimes de l'auditoire, Mme. Berton va serrer la main de son enfant adoptif, et se retire.

DE LA FIDÉLITÉ,

DE L'AFFECTION ET DE LA CONFIANCE.

Un homme assez riche avait eu le bonheur de s'unir à une femme véritablement chrétienne et vertueuse. Il avait su reconnaître son mérite et lui rendre hommage, quoique sur bien des points et surtout sur le plus essentiel, il n'eût pas les mêmes sentimens que son épouse. Celle-ci ne tarda pas à s'en apercevoir, et se convainquit avec la plus vive douleur que son époux manquait de religion, en négligeant les pratiques les plus indispensables, et vivait sans remplir aucun des devoirs qu'impose le christianisme.

Les idées du philosophisme moderne le dominaient absolument et le dirigeaient dans toute sa conduite. Le chagrin qu'un tel malheur causa à son épouse ne l'abattit cependant point, et ne lui fit pas perdre l'espoir de ramener à de meilleurs sentimens ce qu'elle avait de plus cher au monde. Elle redoubla d'abord d'attention, de soins, de prévenances, s'attacha à ne rien faire qui puisse déplaire à son mari, et à remplir tous ses devoirs d'épouse et de mère de la manière la plus irréprochable.

Par une conduite aussi sage, elle réussit bientôt à gagner entièrement la confiance de son mari ; celui-ci, par une contradiction singulière, ne trouvait pas mauvais qu'elle remplît ses devoirs de religion, sentant bien, malgré lui, que c'était à cette religion sainte qu'il devait le bonheur d'avoir une compagne aussi accomplie ; mais, d'un autre côté, il ne voulait pas entendre parler, pour ce qui le concernait, d'aucun changement dans sa manière de penser.

L'épouse, nouvelle Monique, répandait tous les jours son âme devant le Seigneur, le conjurant de toucher le cœur de son malheureux mari, et le suppliant de ne pas permettre qu'un homme qui avait d'ailleurs tant de bonnes qualités et qui lui était cher à tant de titres, s'obstinât à refuser de le servir. Les enfans commençaient à grandir ; la mère s'appliquait à diriger leurs jeunes cœurs vers le bien, et à les former à la piété. Son époux ne mettait pas d'obstacles à son humble dessein, et il paraissait satisfait de l'éducation qu'elle donnait à sa famille.

Enhardie par cette conduite, elle tentait de tems en tems de glisser quelques paroles, de faire naître quelques réflexions qui pussent amener le résultat si ardemment désiré ; mais c'était toujours en vain ; on n'y répondait jamais que par la froideur et le dédain, et on

prenait, dans ces sortes d'occasions, un air d'autorité qui contrastait avec le ton d'affection et de confiance que l'on conservait dans les autres circonstances. Il semblait que le cœur de ces hommes fût desséché par le philosophisme et qu'il n'était plus susceptible d'éprouver aucune impression religieuse.

La vertueuse épouse craignant d'irriter le mal en voulant le guérir, et d'aigrir celui qui jusques-là lui témoignait d'ailleurs tant d'attachement et d'égards, se retrancha dans le silence et la prière, s'attachant à gagner toujours de plus en plus l'affection de son époux, et à lui rendre le séjour de sa maison plein d'agrément et de douceur. Elle veillait, avec le plus grand soin, à ce que ses enfans eussent pour leur père tout le respect, toute la soumission, tous les égards qui lui étaient dus ; et ainsi elle lui mettait continuellement devant les yeux, un tableau vivant des heureux fruits que la religion procure, et des bienfaits qu'elle répand sur les familles qui se laissent diriger par son esprit.

Sur ces entrefaites, une mission fut donnée dans la ville qu'habitaient nos deux époux, et la femme conçut l'espoir que cette occasion était ménagée par la divine Providence, pour faire éclater sa miséricorde sur elle et sur les siens. Elle osa faire quelque ouverture à ce sujet, à celui qui était l'objet de sa pieuse sollicitude, et le conjura instamment de ne pas lui refuser la grâce d'assister au moins à quelques-uns des exercices de la mission. Celui-ci, dont l'esprit était chargé de préventions contre la religion catholique et en particulier contre les missions, qui ont toujours été l'objet des attaques et des calomnies de l'impie, lui répondit nettement que son parti était irrévocablement arrêté, qu'elle avait tort de s'obstiner à vouloir lui faire changer d'avis, qu'il entendait conserver sa liberté et ses opinions, comme il lui laissait à elle-même la faculté de se conduire suivant les principes qu'elle avait adoptés ; que d'ailleurs les missionnaires, pas plus qu'elle, pas plus que tout autre, n'auraient pu l'ébranler, parce qu'il était déterminé à ne jamais revenir de sa résolution.

Ne vous laissez pas abattre, femme chrétienne, par ces tristes et désolantes paroles ; redoublez de prières et de bonnes œuvres pour cet époux infortuné. Dieu est riche en miséricordes ; sa bonté surpasse la malice des hommes ; il est propice à la prière persévérante du juste, et il sait, quand il lui plaît, fondre la glace des cœurs les plus endurcis.

Cet incrédule, qui paraît vouloir s'éloigner à toujours des sources du salut, passe près d'une église ; au moment où la foule pressée des fidèles s'y rendait pour entendre le sermon d'un des missionnaires ; dans ce moment il se rappelle la prière de son épouse : il sent quelque chose en lui qui le porte à suivre la multitude ; il cède, sans trop se rendre compte des sentimens qu'il éprouve : il entre dans le temple du Seigneur dont il se tenait depuis si longtems éloigné, et se sent comme involontairement frappé de respect à la vue de ce peuple nombreux qui le tient dans le silence et le recueillement. Le prédicateur commence, et la parole de Dieu, dont il s'était privé depuis tant d'années, tombe dans son âme ; ses yeux se remplissent de larmes : ce n'est déjà plus cet impie qui veut vivre et mourir dans son impiété. Dieu frappe à la porte de ce cœur si longtems égaré, et ce n'est plus en vain. A peine si le nouveau pénitent peut attendre la fin du sermon ; une foule de sentimens nouveaux pour lui agitent son âme. La honte de son obstination, la douleur d'avoir vécu si longtems dans l'oubli de Dieu, la fidélité que l'on goûte, du moment où l'on veut sincèrement réparer ses égaremens, la joie et le bonheur qu'il va causer à sa chère et digne épouse, toutes ces pensées le touchent, l'émeuvent, l'occupent, tour à tour.

C'en est fait. La grâce a triomphé, il veut être à Dieu ; il veut adorer ce qu'il a méprisé, et réparer par une vie chrétienne les iniquités dont il s'est rendu coupable. Il veut purifier son âme, remplir les devoirs qu'il a négligés, croire les vérités qu'il a méconnues, et devenir d'autant plus fidèle et zélé qu'il a été plus longtems ingrat et impie.

Cependant le cœur plein des émotions les plus vives, il veut aller porter la joie dans sa famille, et annoncer à sa vertueuse épouse qu'elle aura désormais un époux chrétien. Il rentre chez lui et ne trouve ni elle ni ses enfans ; il cherche, il s'informe ; on lui dit que madame est montée avec sa famille. Il va aussitôt pour la trouver dans sa chambre, il parcourt les divers appartemens, et il ne voit, il n'entend personne ; il pénètre enfin jusque dans une petite chambre inhabitée, et il aperçoit son épouse et ses filles à genoux et occupées à prier. "Que faites-vous ici, dit-il d'une voix émue ? Ah ! vous priez pour moi. Louez Dieu, ma femme, mes enfans, je suis chrétien !"

Que l'on juge de la joie, de l'admiration, du bonheur de la vertueuse épouse, en voyant ses vœux exaucés d'une manière si inat-

tendue et si consolante. Les larmes de cette famille de bénédiction coulèrent en abondance; c'était une effusion de tendresse, de joie, de sensibilité, de reconnaissance que l'on ne peut essayer de dépeindre. "C'est à toi, disait le mari devenu chrétien, c'est à toi, chère épouse, que je dois mon bonheur, ce sont tes exemples, tes vertus, tes prières qui m'ont attiré une si grande grâce. Désormais il n'y aura plus entre nous le plus léger nuage, et nous ne ferons plus véritablement qu'un cœur et qu'une âme. Pour vous, mes enfans, profitez des leçons de votre digne mère: conservez religieusement les principes qu'elle vous a donnés, car il n'y a de bon et de vrai que la religion; il n'y a de véritable félicité que dans la pratique de la vertu."

AVIS.

LES SOUSCRIPTEURS au fond pour le soulagement des Incendies de Québec, qui n'ont pas encore payé leurs souscriptions, sont priés de le faire immédiatement, vu que le comité désire terminer sous peu ses prodés.

Par ordre du comité,
A. LAROCQUE,
Secrétaire du Comité central et permanent.

10 juillet.

EXERCICES LITTÉRAIRES DE COLLÈGES.

LES EXERCICES PUBLICS du COLLÈGE DE MONTRÉAL auront lieu le 29 et le 30 du courant, en QUATRE séances: deux le matin, deux le soir. Celles du matin commenceront à huit heures, et celles du soir à une heure et demie. Personne ne sera admis à la dernière à moins d'être pourvu d'une CARTE d'entrée. Cette dernière séance sera terminée par la DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX. Immédiatement après commenceront les VACANCES; et les CLASSES s'ouvriront de nouveau le 16 SEPTEMBRE.

N. B.—Pour avoir des CARTES D'ENTRÉE, s'adresser au COLLÈGE.
BAILE, PTE. DIRECT.

Atelier de Relieur.



CHAPELEAU & LAMOTHE,

REMERCIENT sincèrement les Messieurs du CLERGÉ et le PUBLIC en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les prient de leur venir transporter leur atelier à la rue St. GABRIEL, faisant face à la rue St. THÉRÈSE à quelque pas de leur ancienne demeure.

—ET—

ILS ont l'honneur de prévenir les Messieurs du CLERGÉ, les MARCHANDS, les INSTITUTEURS et autres qu'ils viennent d'ouvrir un MAGASIN DE LIVRES D'ÉCOLES à Passages des FRÈRES de la DOCTRINE CHRÉTIENNE et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

—AUSI—

ILS sont prêts à exécuter toutes RELIURES de LIVRES suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un PARTAGE des OUVRAGES.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Montréal, 19 juin 1845.

VIN DE CHOIX.

A VENDRE, ARGENT COMPTANT.

3 doz.	Madère Viné	1829	à 45s.
2 do	do do	1836	à 30s.
6 do	Sherry do	1839	à 30s.
3 do	Golddo do	1840	à 25s.
12½ do	Oporto do	1840	à 22s. 6d.
12 doz	bouteilles de	Bierre Bridge's London	à 7s. 6d.
10 do	Chopines do do		à 5s. 6d.

—AUSI—

Une Couchette en Fer avec Rideaux, Mattelas, Couvertes et Tapis de toile cirée complète \$30.

Chez M. PERREAULT, No. 25, Rue St. Gabriel, Bureau de l'Agence.

O. BEAUCHEMIN,

RELIEUR,

35, Rue St. Gabriel, près du Canada Hôtel.

PROSPECTUS

DE LA
PUBLICATION D'UNE NOUVELLE
Carte Géographique
DU
CANADA
ET DES PROVINCES ADJACENTES, &c.

PAR
JOSEPH BOUCHETTE, D. A. G.

LE SOUSSIGNÉ ayant pris des arrangements pour la publication de la Nouvelle Carte ci-dessus mentionnée, désire soumettre au public le Prospectus suivant:

PLEINEMENT convaincu de l'utilité et de l'importance d'une Nouvelle Carte de la Province du Canada, démontrant la multiplicité et l'étendue des améliorations locales qui ont marqué l'avancement du Pays dans le cours des dernières quinze années, l'AUTEUR, depuis l'Union des Provinces du Bas et du Haut-Canada, s'est laborieusement occupé du renouvellement, de la révision et de l'amélioration de sa Carte des Colonies de l'Amérique Britannique du Nord, publiée à Londres en 1830.

La Carte, ainsi améliorée, contient non seulement un aperçu fidèle du CANADA-UNI, mais embrasse aussi une exacte délimitation géographique des Provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de Terre-Neuve et de l'Isle du Prince Edouard, avec en outre une grande section des Etats limitrophes, et la ligne de division entre les deux Pays, telle qu'établie par le Traité de Washington en 1842.

Elle comprend de plus, sur une échelle détachée, cette section des Domaines Britanniques qui se trouvent entre les Océans Atlantique et Pacifique, et qui s'étend vers le Nord jusqu'aux Mers Polaires, faisant voir les découvertes les plus récentes et le résultat des recherches qui ont eu lieu en cette partie des régions arctiques, et comprenant en même temps le Territoire de l'Orégon.

Dans ses détails, la Carte contient une délimitation scrupuleuse des divisions et subdivisions actuelles du Canada en Districts, Comtés, Seigneuries et Townships; ses organisations municipales et judiciaires; les noms et localités des Paroisses; les Villes et Villages; Canaux et Chemins de Fer, Chemins pavés en Bois et Macadamisés, distinguant les Routes et les Bureaux de Poste, non-seulement du Canada mais aussi des Provinces voisines.

Le tout, couché sur une projection géographique, et sur une échelle de 14 milles au pouce, formera une Carte de sept pieds sur quatre (7 x 4.)

Dans la construction de sa Carte, l'AUTEUR a apporté le plus grand soin et la plus grande attention, et dans sa compilation, a eu recours à des documents dont l'exactitude et l'autorité ne laissent aucun doute; et dont une portion considérable a été recueillie par lui-même à de grands travaux; et d'après des informations personnelles qu'il a puisées de sources généralement officielles et authentiques.

L'AUTEUR ose croire que d'après l'état amélioré de la Province et l'Union récente, la publication d'une telle Carte serait d'un intérêt important et utile au Public; mais connaissant la grandeur et le coût de l'entreprise, il a supplié l'aide de la Législature Coloniale, et prends maintenant la liberté de solliciter l'encouragement libéral et le patronage du Public, sans lesquels il ne pourrait espérer de pouvoir accomplir la tâche qu'il est sur le point d'entreprendre.

La Carte sera gravée par les meilleurs Artistes soit d'Angleterre ou des Etats-Unis.

Le prix de la Carte sera, aux Souscripteurs, de £2 10s. en feuilles—ou £3 montée sur toile et rouleaux.

Les Messieurs de la campagne qui désirent souscrire pourront le faire par lettre, port-franc, adressée à Montréal à

ROBERT W. S. MACKAY

Libraire, No. 115, rue Notre-Dame.

Le Clergé, les maîtres de poste ou autres résidant dans le pays qui procureront dix souscriptions et qui répondront pour le même nombre, recevront une copie de cette Carte, exempte de toute charge.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez M. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.	—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s. 6d.
	Chaque insertion subséquente,	7½d.
	Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3s. 1d.
	Chaque insertion subséquente,	10d.
	Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,	4d.
	Chaque insertion subséquente,	1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET,

PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY,

IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.

} PRÉTES.